

FICHE DE VALIDATION DE MOTORISATION PORTAIL BATTANT

Tampon de l'entreprise

Nom du client et adresse de l'installation :	Date de l'installation du produit :/...../.....
Date de la motorisation :/...../.....	Date de mise en service :/...../.....
Autres informations éventuelles sur le produit :	

Cette fiche est un outil d'aide à la motorisation d'un portail battant en assurant la sécurité du produit motorisé.

La première partie de la fiche est dédiée à l'étude de faisabilité de la motorisation : Mon produit est-il motorisable ? Elle décortique l'état général permettant la motorisation du produit en prenant en compte l'environnement de pose. La fiche permet de détecter les réparations ou remplacement à effectuer pour pouvoir motoriser le produit.

Si le produit est motorisable, la deuxième partie de la fiche permet de réaliser l'analyse des risques liés à la motorisation de l'installation dans son environnement.

La troisième partie de la fiche indique les documents à fournir à l'utilisateur.

PARTIE 1 - ETUDE PREALABLE RELATIVE À LA FAISABILITE DE LA MOTORISATION

L'équipement et son support doivent faire l'objet d'une ETUDE PREALABLE quant à la FAISABILITE DE LA MOTORISATION de l'installation (EN 13241+A2 - chapitre 4.2 ; EN 12635 – Annexe C). Il s'agit notamment de vérifier l'état général de l'installation, de vérifier le fonctionnement manuel du produit et de mettre en évidence les risques liés à la motorisation.

Les points suivants sont à valider en fonction des contraintes d'utilisation futures, en particulier la fréquence d'utilisation :

	Oui	Non	Remarques
Configuration compatible avec une motorisation (dimensionnement des organes de suspension et d'équilibrage, dimensionnement du bâti...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, le produit n'est pas motorisable
État général de l'installation correct (soudures, assemblages, corrosion, déformation...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, remplacer
En toute position à l'arrêt le vantail reste immobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, réparer ou remplacer
Fonctionnement manuel correct absence de point dur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, réparer ou remplacer
État des fixations et supports/suspente sur le bâti correct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, réparer ou remplacer
État des éléments de guidage correct (absence de déformation, fixation, usure ...) afin d'éviter le déraillement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, réparer ou remplacer
Présence et état des butées mécaniques de fin de course adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, remplacer
Absence de bords tranchants sur le vantail et/ou sur les parties fixes (butées, poteaux, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, remplacer
Absence de surfaces susceptibles de créer des bords tranchants en cas de rupture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, remplacer
Absence de parties en relief (serrure, poignées, éléments décoratifs, boîtes aux lettres...) pouvant créer des zones de cisaillement, de coincement, d'entraînement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, réparer ou remplacer
En présence de portillon incorporé dans le vantail, le portillon est-il sécurisable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si non, remplacer

NOTES :

- Dans le cas de la présence d'une notice du fabricant indiquant les préconisations en termes de motorisation, ces instructions doivent être respectées.
- La fréquence d'utilisation est souvent sous-estimée par les futurs utilisateurs quand l'équipement passe de manuel à motorisé.
- Cette étude ne considère pas :
 - la disponibilité d'une alimentation électrique à proximité de l'équipement, ni tout autre aspect relatif à l'alimentation.
 - la déformation possible de l'équipement en fonction de la température, de l'exposition et de ses dimensions.

PARTIE 2 - MOTORISATION DU PRODUIT MANUEL

ATTENTION : En aucun cas un avertissement de danger apposé sur l'équipement ne dédouane l'installateur de l'obligation de sécuriser l'équipement.

1. EXIGENCES RELATIVES A LA MOTORISATION

SATISFAISANT

Adéquation de la motorisation avec la cinématique du produit et les dispositifs de sécurité mécaniques présents sur l'équipement

Déclaration de conformité de la motorisation à l'EN 60335-2-103 fournie par le fabricant de la motorisation

2. PROTECTION DES ZONES DANGEREUSES (ENTRE LE SOL ET 2,5M)

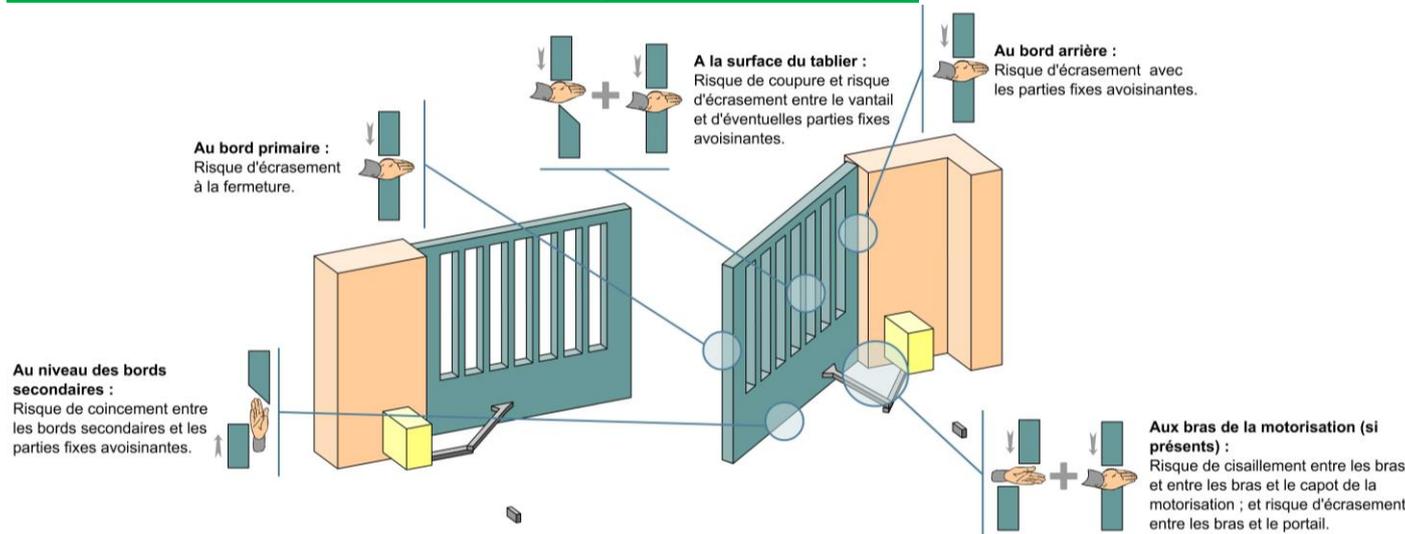


Schéma des principales zones de danger à protéger sur un portail battant

2.1. PROTECTION DU BORD PRIMAIRE SATISFAISANT

SATISFAISANT

Vérification de la présence d'un dispositif de protection

Cocher la case correspondant au dispositif mis en place :

- ou Dispositif de limitation des forces (type C) associé à un dispositif de détection de présence (type D)
 Dispositif de type E (exemples : barrage cellules toute hauteur, détection de présence, ...)

Vérification du dispositif de limitation des forces (type C)

- Vérification du fonctionnement
- Mesure des forces (**fortement recommandée**)

Les instructions du fabricant de la motorisation doivent être respectées.

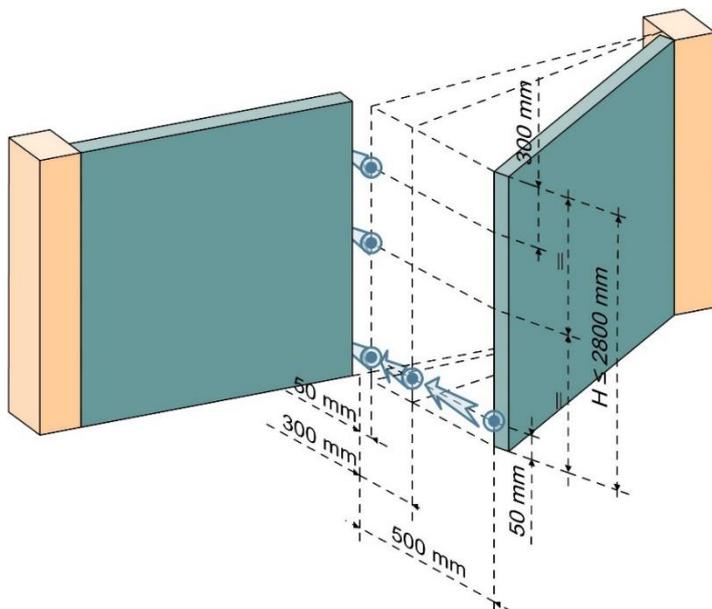


Figure 1

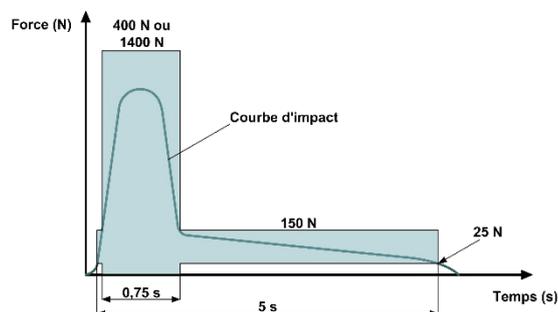
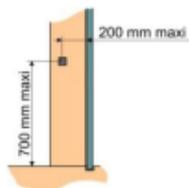


Figure 2

Voir figure 1	Si données disponibles sur l'instrument de mesure, (voir figure 2), indiquer les valeurs				SATISFAISANT
	Période dynamique		Période statique		Dans tous les cas, limitation des forces (valeurs et durées) satisfaisante
	Effort maximal (N) (<400N, ou <1400N pour une ouverture >500mm)	Durée maximale de 0,75s (à compter du moment où l'effort dépasse 150N)	Effort maximal (N) (<150N)	Effort au-delà de la période statique (<25N)	
Point 1 N s N N	<input type="checkbox"/>
Point 2 N s N N	<input type="checkbox"/>
Point 3 N s N N	<input type="checkbox"/>
Point 4 N s N N	<input type="checkbox"/>
Point 5 N s N N	<input type="checkbox"/>

Vérification du dispositif de détection de présence (type D)

SATISFAISANT



Lorsqu'un système de détection est actif d'un seul côté, il peut être installé sur l'un ou l'autre des côtés du vantail de l'équipement. Toutefois, le Groupement ACTIBAIE recommande l'installation d'une cellule de chaque côté.

- **Positionnement** de la détection de présence satisfaisant (voir figure ci-contre)
- **Fonctionnement** de la détection de présence satisfaisant

Vérification du dispositif de type E (exemples : barrage cellules toute hauteur, détection de présence, ...)

- Fonctionnement de la détection satisfaisant (test avec corps d'épreuve (NF EN 12453))

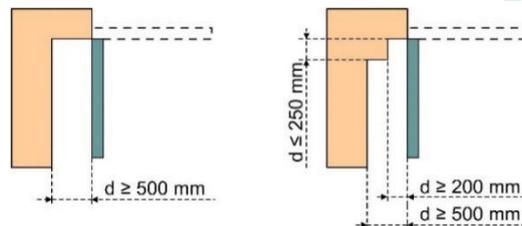
2.2. PROTECTION DE LA SURFACE DU VANTAIL

- Protection des zones en saillies et bords tranchant sur le vantail

2.3. PROTECTION DU BORD SECONDAIRE

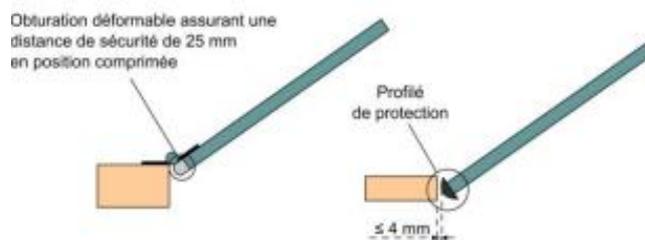
Cocher la case correspondant au type de protection mis en place :

- Par limitation des forces par une détection de contact
- Par un système de détection de présence
- ou Par protection mécanique
- Par des distances de sécurité respectant les prescriptions ci-contre



2.4. PROTECTION DES ELEMENTS DE GUIDAGE

- Carter / Protection mécanique
- ou Avertissement de danger
- Distances de sécurité



2.5. PROTECTION DU SYSTÈME DE TRANSMISSION DE MOUVEMENT

- Carter / Protection mécanique (voir schéma ci-contre)
- ou Avertissement de danger
- Distances de sécurité

2.6. RACCORDEMENT AUX ENERGIES

- Vérifier que la ligne d'alimentation est dédiée, dimensionnée et protégée.

3. EXIGENCES D'INSTALLATION

3.1. OUVERTURE SUR LA VOIE PUBLIQUE

- Pas de saillie sur la voie publique (cf. réglementation communale)

3.2. MANŒUVRE MANUELLE

SATISFAISANT

- Présence d'une manœuvre manuelle

3.3. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Obligatoire en lieu de travail ([arrêté du 21 décembre 1993](#)) et Recommandé par le Groupement ACTIBAIE en habitat collectif

- Éclairage de l'aire de débattement (50 lux au sol)
- Marquage au sol de l'aire de débattement



Bandes jaunes et noires, inclinées d'environ 45° et de dimensions à peu près égales entre elles sur la projection au sol du volume de débattement (volume enveloppe défini par le vantail lors de son mouvement) du vantail compte tenu d'un gabarit de passage de 2,5 m de hauteur.

- Feu clignotant visible de l'intérieur et de l'extérieur
 - Si le portail est accessible au public, préavis de 2 secondes
- Présence d'un joint élastique sur le bord primaire de fermeture

3.4. ACCES DES SECOURS

- Dans le cas d'un accès pompier, la présence d'une manœuvre extérieure pour l'accès des secours est requise

PARTIE 3 - DOCUMENTATION

FOURNIR À L'UTILISATEUR

SATISFAISANT

- Instructions d'utilisation (dont l'utilisation de la manœuvre manuelle)
- Instructions de démontage
- Instructions de maintenance et livret d'entretien

INFORMATION SUR LA MAINTENANCE

- Informer l'utilisateur de la nécessité de réaliser la maintenance du produit conformément aux instructions du fabricant

PLUS D'INFORMATION DANS LE [GUIDE DE MAINTENANCE](#)

L'adéquation du produit avec l'utilisation prévue est à vérifier par l'utilisateur.

Remarque(s) éventuelle(s) :

.....
.....
.....
.....

Fait à : Le/...../.....

Fonction et signature du représentant de l'entreprise :